



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

élevage

Question écrite n° 72890

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur un problème concernant la pisciculture suisse. L'agence suisse ATS révèle, dans une récente étude, la présence de résidus d'antibiotiques ou de fongicides dans plus d'un quart des poissons d'élevage suisse prélevés. Ces chiffres démontrent de la part des éleveurs suisses une utilisation massive de traitements de prévention. Aussi, il aimerait savoir si de telles pratiques sont à redouter de la part des éleveurs français.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72890

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture, alimentation et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 février 2002, page 806